



2017 DU 21 Dénomination place Marek Edelman (11e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance des 12 et 13 novembre 2013, vous avez émis le souhait de rendre hommage à Marek Edelman, dirigeant et survivant du ghetto de Varsovie.

Il vous est aujourd'hui proposé d'attribuer son nom à la place située à l'angle des rues de la Fontaine au Roi et du Moulin Joly, à Paris (11e).

Marek Edelman naît le 1^{er} janvier 1919 à Homiel, actuellement en Biélorussie.

Considéré comme un héros, il est une des figures les plus marquantes du mouvement ouvrier juif et un des exemples les plus remarquables de la résistance juive au nazisme. Il est un des dirigeants historiques du soulèvement du Ghetto de Varsovie.

En 1968, il laisse sa famille fuir en France et fait le sacrifice de rester en Pologne pour rester fidèle à son engagement et ses convictions politiques de démocratisation du système communiste et de lutte contre les dérives antisémites.

Il est un militant actif de Solidarnosc entre 1989 et 1993.

Il est un cardiologue réputé, attaché à l'hôpital de Lodz, au sein duquel il travaillera jusqu'en 2007, à plus de 88 ans.

Marek Edelman décède le 2 octobre 2009 à Varsovie en Pologne.

Il était Chevalier de l'ordre de l'Aigle Blanc, la plus haute distinction en Pologne et Commandeur de la Légion d'honneur en France.

La Commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux qui s'est réunie le 22 septembre 2016 a donné un avis favorable sur ce projet de dénomination.

Aussi, si vous en êtes d'accord, la dénomination " place Marek Edelman " sera attribuée à la place, propriété communale, située à l'angle des rues de la Fontaine au Roi et du Moulin Joly, à Paris (11e), conformément au plan annexé au présent exposé des motifs.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2017 DU 21 Dénomination place Marek Edelman (11e).

Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du _____ par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " place Marek Edelman " à la place située à l'angle des rues de la Fontaine au Roi et du Moulin Joly, à Paris (11e) ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER au nom de la 2e commission, Mme Hélène BIDARD au nom de la 4e commission et M. Patrick KLUGMAN au nom de la 7e commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination " place Marek Edelman " est attribuée à la place, propriété communale, située à l'angle des rues de la Fontaine au Roi et du Moulin Joly, à Paris (11e).